



FIBA

We Are Basketball

AFRO TECHNIQUE
MAGAZINE N° 55

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2018

**PROMOUVOIR LE MOUVEMENT
MINI BASKETBALL EN AFRIQUE**

DR KOUAME ROLAND SERGE
LES TENDINITES
DU SPORTIF

MATHURIN N'GUESSAN
LE LANCER-FRANC

NOUREDDINE TABOUBI
GOUVERNANCE
DES ORGANISATIONS
SPORTIVES



ZONE 1

- Algérie (ALG)
- Libye (LBA)
- Maroc (MAR)
- Tunisie (TUN)

ZONE 2

- Cap Vert (CPV)
- Gambie (GAM)
- Guinée (GUI)
- Guinée - Bissau (GBS)
- Mali (MLI)
- Mauritanie (MTN)
- Sénégal (SEN)
- Sierra Leone (SLE)

ZONE 3

- Bénin (BEN)
- Burkina Faso (BUR)
- Côte d'Ivoire (CIV)
- Ghana (GHA)
- Libéria (LBR)
- Niger (NIG)
- Nigeria (NGR)
- Togo (TOG)

ZONE 4

- Cameroun (CMR)
- Centrafrique (CAF)
- Tchad (CHA)
- Rép. Dem. du Congo (COD)
- Guinée Equatoriale (EQ)
- Gabon (GAB)
- République du Congo (CGO)
- Sao Tomé & Principe (STP)

ZONE 5

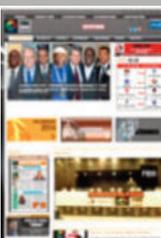
- Burundi (BDI)
- Egypte(EGY)
- Erythrée(ERI)
- Ethiopie (ETH)
- Kenya (KEN)
- Rwanda (RWA)
- Somalie (SOM)
- Soudan du Sud (SSD)
- Soudan (SUD)
- Tanzanie (TAN)
- Ouganda (UGA)

ZONE 6

- Angola (ANG)
- Botswana (BOT)
- Lesotho (LES)
- Malawi (MAW)
- Mozambique (MOZ)
- Namibie (NAM)
- Afrique du Sud (RSA)
- Swaziland (SWZ)
- Zambie (ZAM)
- Zimbabwe (ZIM)

ZONE 7

- Comores (COM)
- Djibouti (DJI)
- Madagascar (MAD)
- Maurice (MUR)
- Seychelles (SEY)

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Dr Alphonse BILÉ
PRÉSIDENT DU CONSEIL MEDIA
 Abdellatif HATIM
RESPONSABLE COMMUNICATION

Lamine BADIANE
REDACTEUR EN CHEF
 Ali BOUKARI

E-mail: ali.boukari@fiba.com
REDACTEURS
 Abbas DIOP, Dr. Roland KOUAME,
 Noureddine TABOUBI

TRADUCTION
 Ali Boukari, Olivier Kambiré

INFOGRAPHIE
 HENNEKA Création

CREDITS PHOTOS
 Vianney Thibaut - Pap Amar Ndiaye - Mauro
 Mvombe - FIBA

COMITÉ DE LECTEURS
 Yacouba YIRA, Mathurin N'GUESSAN

TIRAGE

1000 copies

PERIODECITE: TRIMESTRIEL

FIBA et FIBA Afrique ne sont nullement responsables pour les opinions exprimées dans les articles. Les Fédérations Nationales et leurs affiliés peuvent reproduire une partie ou le magazine entier pour leur usage interne, mais ne doivent vendre aucune partie ou le magazine entier à un publicateur extérieur sans l'autorisation écrite de la FIBA Afrique. Toute information publiée dans ce magazine est produite à titre de nouvelles uniquement et ne saurait être utilisée pour violer toute disposition légale nationale ou internationale.

IMPRESSION

Le Caire (Egypte)
 Copyright 2016 FIBA - Bureau Régional Afrique

CONDOLÉANCES

Monsieur Horacio Muratore,
 Président de la FIBA,
 Mesdames et Messieurs les Membres
 du Bureau Central de la FIBA
 Le Président Niang, les membres du Bureau
 de FIBA en Afrique, les Fédérations nationales
 d'Afrique et moi sommes profondément
 émus par le deuil qui frappe notre famille, à
 la suite du décès de notre cher Patrick Baumann,
 Secrétaire Général de la FIBA et membre du
 Comité International Olympique.

Nous gardons de Patrick, le souvenir d'un
 ami, d'un dirigeant d'une grande perspicacité.
 Il était solidaire envers l'Afrique, attentif au
 développement du basket sur notre continent
 qu'il a soutenu de manière continue, en quête
 d'un positionnement mondial toujours plus

performant.

L'amabilité de Patrick, sa vision, son enthousiasme, son dévouement et ses succès sont des atouts qui vont véritablement manquer à ses collaborateurs que nous sommes.

Une minute de silence sera observée à la mémoire de Patrick Baumann, lors des prochaines compétitions et réunions d'Octobre à Décembre 2018.

Dans cette circonstance douloureuse, nos prières et nos pensées vont vers l'épouse et les enfants de Patrick. Nous leur exprimons nos condoléances les plus profondes et formulons le vœu que ces prières les aident à surmonter cette difficile épreuve.

Alphonse Bilé
 Directeur Régional

SOMMAIRE**BON A SAVOIR**

**SYSTEME DE COMPETITION FIBA POUR
 LES EQUIPES NATIONALES FEMININES**

4 - 7

BULLETIN DES ENTRAINEURS

PROMOUVOIR LE MOUVEMENT MINI BASKETBALL EN AFRIQUE

Par IBF Communication

8 - 12

BULLETIN DES ARBITRES

LE LANCER-FRANC

Par Mathurin N'GUESSAN

13 - 16

BULLETIN MEDICAL

LES TENDINITES DU SPORTIF

Par Dr Roland KOUAMÉ

17 - 20

GESTION ADMINISTRATIVE

GOVERNANCE DES ORGANISATIONS SPORTIVES

Par Noureddine TABOUBI

21 - 22

TRIBUNE LIBRE

**CONTRIBUTION DE PATRICK BAUMANN À LA TRANSFORMATION
 DU BASKETBALL EN AFRIQUE**

Par Julio CHITUNDA

23 - 24

QUESTIONS- REPONSES

VRAI OU FAUX

25 - 26

SYSTEME DE COMPETITION FIBA POUR



À partir de novembre 2019, ce nouveau système déterminera le nouveau chemin ('Road to') vers toutes les compétitions FIBA féminines majeures sur un cycle de quatre ans : le Tournoi Olympique féminin, la Coupe du Monde féminine FIBA et les Coupes continentales féminines FIBA.

Composé de tournois compétitifs à intervalles réguliers tout au long de l'année, ce système de qualification entrera en vigueur en novembre 2019 avec comme première échéance les Jeux Olympiques.

Les équipes nationales disputeront des Tournois de pré-Qualification Olympique FIBA dans trois régions - Afrique, Amériques et Asie (y compris Océanie) - pour se qualifier pour l'un des quatre Tournois de Qualification Olympique FIBA 2020, qui auront lieu en février 2020.

En Europe, comme la qualification pour le FIBA Women's EuroBasket 2021 se jouera sur trois fenêtres qualificatives (novembre 2019, novembre 2020 et février 2021), les équipes ne participeront pas aux Tournois de pré-Qualification Olympique FIBA, mais 6 d'entre elles se qualifieront directement pour les Tournois de Qualification Olympique féminin (TQOF) FIBA

2020 à l'issue du FIBA Women's EuroBasket 2019. Le même système s'appliquera à la qualification pour la Coupe du Monde féminine FIBA - la compétition féminine majeure de la FIBA - avec les Tournois de pré-Qualification pour la Coupe du Monde féminine FIBA 2022 organisés à l'échelle régionale en novembre 2021 pour accéder à l'un des quatre Tournois de Qualification pour la Coupe du Monde féminine FIBA 2022 en février 2022. Dans ce cas aussi, le FIBA Women's EuroBasket (2021) qualifiera 6 équipes directement pour les Tournois de Qualification pour la Coupe du Monde féminine FIBA 2022 qui se joueront en février 2022.

Les Coupes continentales féminines FIBA auront leur propre système de qualification à partir de novembre 2020 (à l'exception de l'Europe - dès novembre 2019).

PRINCIPAUX CHANGEMENTS

Qualification pour la Coupe du Monde féminine FIBA par des Tournois de Qualification plutôt que par les Coupes continentales féminines, qui deviennent des événements indépendants.

LES EQUIPES NATIONALES FEMININES



Le classement final de l'édition précédente des Coupes continentales féminines détermine quelles équipes prennent part aux Tournois de pré-Qualification dans trois régions (Afrique, Amériques et Asie*), tant pour les Jeux Olympiques que pour la Coupe du Monde féminine.

La qualification pour les Jeux Olympiques de 2020 se fera par l'intermédiaire de tournois, avec des Tournois de pré-Qualification disputés dans trois régions (Afrique, Amériques et Asie*) auxquels succéderont quatre Tournois de Qualification Olympique féminins (TQOF) FIBA 2020 à l'échelle mondiale

Tournois de pré-Qualification pour la Coupe du Monde féminine FIBA 2022 dans trois régions (Afrique, Amériques et Asie*) et quatre Tournois de Qualification pour la Coupe du Monde féminine FIBA 2022 à l'échelle mondiale, qui détermineront les 12 équipes qui prendront part à la compétition majeure du basketball féminin.

* L'Europe ne participera aux Tournois de pré-Qualification pour les Jeux Olympiques ou pour la Coupe du Monde, car elle qualifiera 6 équipes directement selon le classement du FIBA Women's Euro-Basket précédent.

PRINCIPAUX AVANTAGES

Établir un parcours clair ('Road to') menant à la Coupe du Monde féminine FIBA au cours duquel les équipes obtiendront leur place pour l'événement principal via des Éliminatoires plutôt que des Coupes continentales féminines FIBA.

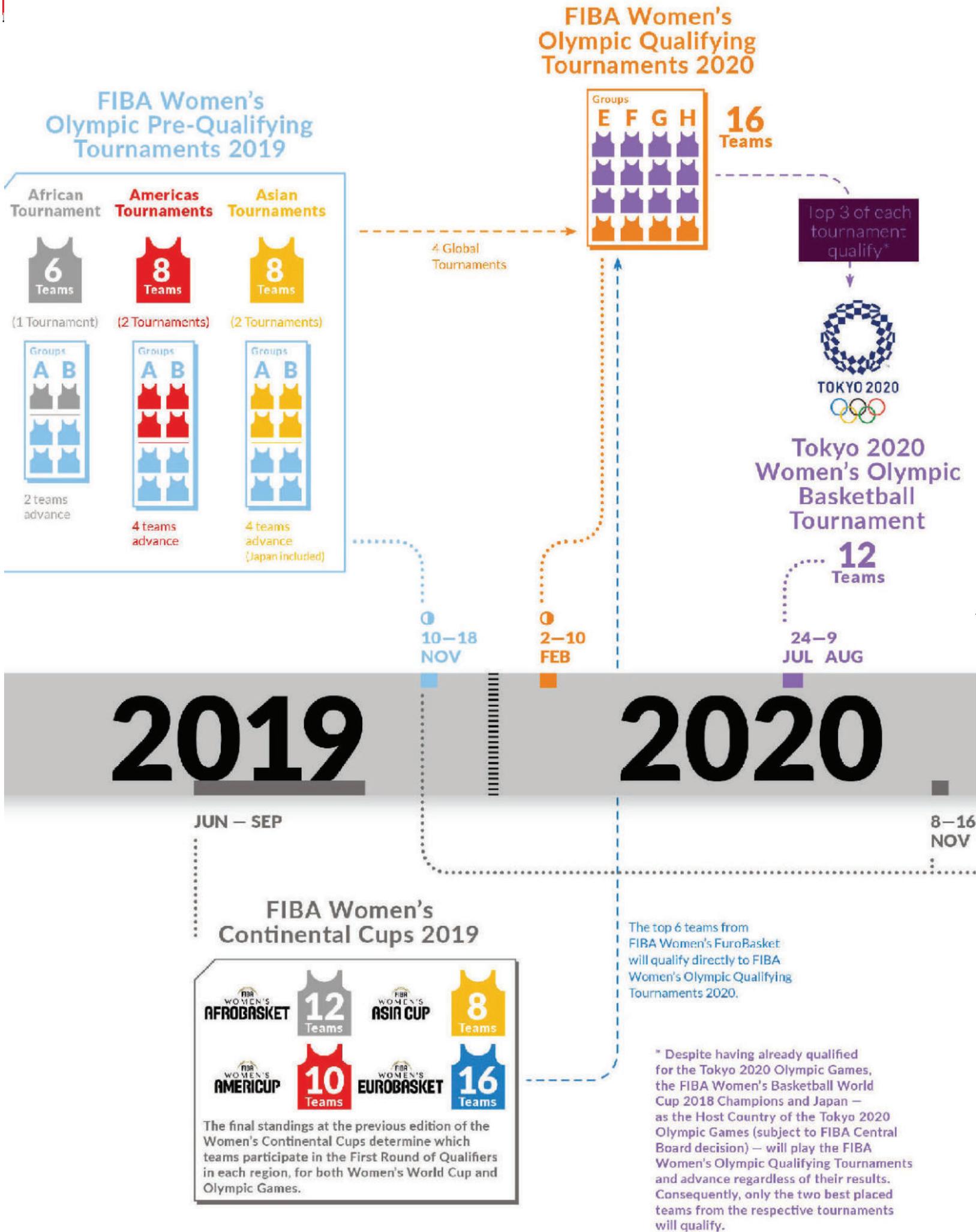
Faire des Coupes continentales des événements indépendants couronnant des champions régionaux.

Clarifier le système de qualification pour toutes les autres compétitions féminines, avec une distinction entre les différents éliminatoires.

Augmenter la visibilité du basketball féminin avec une plus grande activité des équipes nationales tout au long de l'année dans toutes les régions.

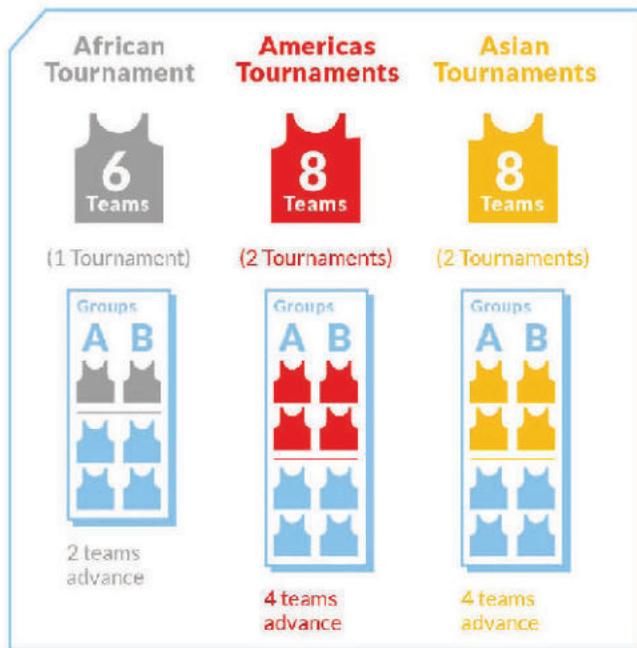
Accroître l'inclusion et la compétitivité en impliquant la participation de plus d'équipes et de plus de joueuses dans les phases qualificatives de chacune des régions.

Développer les fédérations nationales au moyen du basketball féminin et de la tenue à domicile des différents tournois à organiser régulièrement à cette fin ; ceci permettra aux fédérations de s'améliorer et de trouver le moyen de tirer profit de ces nouvelles opportunités.



FIBA Women's Basketball World Cup 2022 Qualifying Tournaments

FIBA Women's Basketball World Cup 2022 Pre-Qualifying Tournaments



4 Global Tournaments



Top 3 of each tournament**



7-15 NOV

30-7 JAN FEB

SEP

2021

2022

8-16 NOV

31-8 JAN FEB

JUN - SEP

FIBA Women's Continental Cups 2021 Qualifiers

Number of teams and format per continent to be confirmed.

FIBA Women's Continental Cups 2021



The top 6 teams from FIBA Women's EuroBasket will qualify directly to FIBA Women's Basketball World Cup 2022 Qualifying Tournaments.

** Despite having already qualified for the FIBA Women's Basketball World Cup 2022, the Tokyo 2020 Olympic Games Winner and the Host Country of the FIBA Women's Basketball World Cup 2022 will play the FIBA Women's Basketball World Cup 2022 Qualifiers and advance regardless of their results. Consequently only the two best placed teams from the respective tournaments will qualify.

PROMOUVOIR LE MOUVEMENT

IFRANE - La troisième convention FIBA du Mini Basketball de l'année a eu lieu à Ifrane, au Maroc ce week-end. Plus de 400 enfants âgés de 5 à 12 ans et 100 délégués, dont 19 délégués internationaux, ont pris part à l'événement.

Conformément à l'objectif de l'IBF de promouvoir l'égalité des sexes, 11 des 19 délégués internationaux étaient des femmes.

L'événement de deux jours a débuté par des ateliers de coaching

au cours desquels les délégués ont appris les meilleures pratiques en méthodes d'enseignement ludique du basketball pour enfants. Cela a été suivi par des discussions sur les principaux problèmes auxquels l'Afrique est confrontée en ce qui concerne le Mini Basketball. Par la suite, une activité de golf a été proposée aux délégués et au Président FIBA Afrique et Vice-Président de la FIBA, M. Hamane Niang,



MINI BASKETBALL EN AFRIQUE

afin d'encourager l'esprit d'équipe et de renforcer les liens entre les différents représentants de 16 pays africains. Dimanche a été consacré à des présentations et des discussions centrées sur la recherche de solutions aux difficultés évoquées la veille. À la demande des délégués, une nouvelle discussion a eu lieu le dimanche soir. Mohammed Lo, un délégué de la Mauritanie, a été inspiré par ce qu'il a appris lors de la convention "le week-

end a été très instructif, pousser la fédération à réglementer le mouvement et à organiser des événements spécifiques au Mini Basketball". Cela m'a beaucoup aidé, car cela me permettra de développer encore plus le Mini Basketball dans mon pays, en mettant en place une stratégie et en créant un programme d'entraînement unifié avec les autres entraîneurs. Je vais Hamane Niang était également très satisfait de l'événement.







"Nous avons vécu un bel événement. Je tiens à féliciter l'IBF qui concrétise la vision de la FIBA de renforcer le mouvement du Mini Basketball, élément fondamental du développement du basket. C'est un passage obligé, nous ne forgeons pas seulement de futurs joueurs, nous éveillons de futurs fans et la famille du basketball".

M. Niang a également salué la Fédération Royale Marocaine de basketball qui a organisé l'événement. *"Je pense que le choix de tenir la convention à Ifrane était parfaitement justifié compte tenu des événements de Mini Basket organisés dans le passé. L'emplacement était idéal avec des installations de premier ordre à l'hôtel Michlisen".*

Nour Amri, directeur technique de la Fédération Royale Marocaine de Basketball, s'est exclamé *"cette convention a sensibilisé les délégués africains à l'importance du Mini Basketball pour l'avenir du basket sur notre continent. Grâce aux experts, nous avons compris qu'il restait beaucoup à faire mais la volonté de progresser est présente". "Le Maroc a beaucoup investi dans le Mini Basketball ces cinq dernières années", a-t-il poursuivi. "Nous faisons désormais partie des meilleurs pays africains dans*

ce domaine. Il nous incombe de partager notre expérience et notre savoir-faire avec d'autres pays africains afin que le Mini Basketball se développe en Afrique et contribue à terme au développement de ce sport. Nous espérons que cette excellente initiative IBF pourra se poursuivre régulièrement à l'avenir sur notre continent".

Le président des Fédérations Nationales de FIBA Afrique et membre du conseil de l'IBF, Jean-Michel Ramorson, a insisté sur le fait que la convention n'était pas un événement ponctuel. *"FIBA Africa et l'IBF vont collaborer pour assurer le suivi des délégués internationaux afin de s'assurer de la durabilité de la convention. Nous fournirons une formation ainsi qu'une aide logistique et matérielle en cas de besoin pour poursuivre le développement et donner un nouvel élan au mouvement du Mini Basket dans les différentes fédérations nationales".*

M. Niang a également suggéré le lancement d'une journée internationale de Mini Basketball afin de globaliser le mouvement, de motiver et d'aligner toutes les fédérations nationales autour du Mini Basket, *"nous allons commencer timidement mais ceux qui arriveront après nous poursuivront nos efforts".*





MATHURIN N'GUESSAN

LE LANCER-FRANC

Un lancer franc est une occasion donnée à un joueur de marquer 1 point par un tir au panier, sans opposition d'un adversaire, à partir d'une position située à 4,60m du panier.

LES OCCASIONS DE LANCER-FRANC

Les occasions de lancer-franc sont:

- Faute sur un joueur en situation de tir au panier
- Faute défensive d'un joueur dont l'équipe est en situation de faute d'équipe (plus de quatre fautes d'équipe).
- Faute technique, faute antisportive ou faute disqualifiante sifflée contre un membre d'une équipe.

JOUEUR AYANT DROIT À UN LANCER-FRANC.

Un joueur bénéficiaire d'un lancer-franc peut-être un joueur sur qui une faute a été commise pendant un tir au panier. Il doit tirer les lancers francs avant de quitter le jeu si son remplacement a été demandé. S'il doit quitter le terrain pour cause de blessure, après avoir commis 5 fautes ou avoir été disqualifié, son remplaçant doit tirer les lancers francs. S'il n'y a pas de remplaçant disponible, tout coéquipier désigné par l'entraîneur peut tirer les lancers francs.

Le moment d'un lancer-franc est une occasion de remplacement ou de temps-mort. L'arbitre responsable de l'exécution doit s'assurer, avant d'enclencher l'exécution du premier lancer-franc, qu'aucune demande de temps mort ou de remplacement n'a été effectuée en jetant un coup d'œil à la table des officiels techniques. Les arbitres doivent être vigilants pour mémoriser le numéro du joueur bénéficiaire du lancer-franc. En effet, certaines équipes ont tendance à tromper la vigilance des arbitres en présentant le meilleur tireur surtout pour les lancers francs faisant suite à un temps-mort. Les arbitres, pendant leur briefing du temps-mort doivent communiquer sur le numéro du tireur à la reprise.

Le lancer-franc peut aussi être exécuté par tout autre joueur désigné par l'entraîneur pour la réparation d'une sanction liée à une faute technique ou une faute disqualifiante suite à un comportement discourtois flagrant.

PROCÉDURE D'EXÉCUTION D'UN LANCER-FRANC.

Il existe deux procédures d'exécution de lancer-franc. Dans la première procédure, celle qui est liée à l'exécution de lancer-franc suite à une faute personnelle, il y a occupation des places de rebonds par les joueurs. Les joueurs doivent occuper des places de rebond auxquelles ils n'ont pas droit. Les joueurs occupant les places de rebond doivent prendre des positions alternées. Pendant les lancers francs ces joueurs ne

doivent pas pénétrer dans la zone restrictive, la zone neutre ou quitter la place de rebond avant que le ballon ait quitté la ou les main(s) du tireur de lancer franc, ou distraire le tireur de lancer franc par leurs actions. Ainsi dès que l'arbitre a mis le ballon à la disposition du tireur de lancer-franc, aucun joueur, surtout adversaire, ne doit faire un quelconque mouvement. Pour une série de plus d'un lancer-franc, il est totalement inadmissible qu'un joueur adversaire occupant une place de rebond, se trouvant donc dans le champ visuel du tireur, déconcentre ce dernier en levant les bras sur le premier lancer-franc. Ceci est une violation et un lancer-franc de remplacement doit être accordé au tireur. Les joueurs qui ne sont pas dans les places de rebond doivent rester derrière la ligne de lancer franc prolongée et derrière la ligne de panier à 3 points jusqu'à ce que le lancer franc ait pris fin. C'est-à-dire le ballon a touché l'anneau. Ainsi les joueurs placés dans le couloir des lancers francs peuvent quitter leurs places dès que le ballon quitte la main du tireur alors que les joueurs situés au-delà de ligne de lancer-franc, peuvent franchir cette ligne et participer au rebond dès que le ballon touche l'anneau. Pour les uns, il faut que le ballon quitte la main du tireur et pour les autres, il faut que le ballon touche l'anneau. Si le ballon pénètre dans le panier, toutes les violations sont ignorées. Si le ballon ne pénètre pas dans le panier, deux cas se présentent en cas de violation. Si la violation émane d'un partenaire du tireur, le ballon est remis à l'équipe adverse pour une remise en jeu derrière la ligne de touche dans le prolongement de la ligne de lancer-francs. Si la violation émane d'un adversaire du tireur, un lancer franc de remplacement doit être accordé au tireur. Si la violation émane des deux équipes, lors du dernier ou unique lancer franc, il y a situation d'entre-deux qui sera exécutée conformément à la règle de l'alternance. Dans la seconde procédure, celle qui est liée à l'exécution de lancer-franc suite à une faute technique, antisportive, ou disqualifiante, aucun joueur ne doit occuper une place de rebond. Le lancer-franc sera suivi d'une remise en jeu, c'est pourquoi tous les joueurs doivent se trouver derrière la ligne de lancer franc prolongée et derrière la ligne de panier à 3 points.







SEULE UNE VIOLATION DU TIREUR PEUT ANNULER LE PANIER.

Le tireur de lancer franc doit se placer derrière la ligne de lancer franc, à l'intérieur du demi-cercle. Il n'a pas obligation d'être au milieu du demi-cercle avec un pied proche de la ligne de lancer-franc. Il peut occuper toute position qu'il juge approprié pourvu qu'il soit à l'intérieur du demi-cercle. Il peut utiliser toute méthode pour tirer un lancer franc de telle façon que le ballon pénètre dans le panier par le haut ou touche l'anneau. Il peut commettre quatre types de violation. La violation de temps, la violation du franchissement de la ligne, la violation de feinte et la violation du ballon qui ne touche pas l'anneau et qui ne pénètre pas dans le panier. En effet le tireur de lancer-franc doit lâcher le ballon dans les cinq (5) secondes à partir du moment où l'arbitre l'a mis à sa disposition. Il ne doit pas toucher la ligne de lancer-franc ou pénétrer dans la zone restrictive jusqu'à ce que le ballon ait pénétré dans le panier ou ait touché l'anneau. Quelques fois, on observe des joueurs qui, soucieux de participer au rebond en cas d'échec, suivent leurs tirs en franchissant la ligne de lancer-franc avant que le ballon ait touché l'anneau. Cette manière de faire est une violation du tireur. Il ne doit pas feinter le lancer-franc. Il y a violation si le ballon ne touche pas l'anneau même s'il a touché le panneau. Cette violation vise à éviter les situations de passe indirecte à un coéquipier occupant une place de rebond en se servant du panneau pour bénéficier de deux points au lieu d'un point.

POSITION DES ARBITRES PENDANT UN LANCER-FRANC.

La position des arbitres au moment de l'administration des lancer-francs est déterminée par la position qu'ils avaient au moment de l'infraction. Dans le cadre d'un arbitrage à trois, l'arbitre ayant sifflé la faute, se positionne côté opposé à la table et devient arbitre de queue. Les autres arbitres occupent la position d'arbitre de centre et d'arbitre de tête. L'arbitre de tête a la responsabilité de l'exécution de tous les lancer-francs. Il doit exécuter cette tâche avec un certain dynamisme. Il doit prendre le ballon ; s'assurer, en jetant un coup d'œil rapide à la table des officiels, qu'il n'existe aucune demande de temps-mort ou de remplacement ; demander au tireur de se tenir prêt ; s'assurer que les autres joueurs ont arrêté tout mouvement ; indiquer le nombre de lancer-francs à exécuter en se plaçant dans le demi-cercle de non passage en force et enfin mettre le ballon à la disposition du tireur. Dans le cadre d'une série de lancer-francs, le ballon doit être à la disposition de l'arbitre après le premier rebond du premier tir. L'arbitre doit éviter de laisser trainer le ballon en le récupérant assez promptement après le premier tir. L'arbitre de centre, situé dans le prolongement de la ligne de lancer-franc, indique, bras levé, le nombre de lancer-franc restant. Il est responsable de la bonne exécution du lancer-franc par le tireur. C'est lui qui valide le panier par un signe du doigt. L'arbitre de queue a pour tâche de veiller sur les joueurs se trouvant au-delà de la ligne de lancer-franc et derrière la ligne des trois points.

LE REMPLACEMENT

Un remplacement est une interruption du jeu demandé par le remplaçant pour devenir joueur. Une équipe peut remplacer un ou des joueurs pendant une occasion de remplacement.

QUAND PEUT-ON FAIRE UN REMPLACEMENT ?

Une occasion de remplacement commence lorsque le ballon devient mort, que le chronomètre de jeu est arrêté et que l'arbitre a terminé sa communication avec la table de marque ou dans les deux dernières minutes pour l'équipe qui vient d'encaisser un panier.

Une occasion de remplacement prend fin lorsque l'arbitre met le bal-

lon à la disposition d'un joueur. Un joueur remplacé ne peut pas revenir sur le terrain avant une phase de marche du chronomètre. Il existe cependant deux restrictions : l'équipe est réduite à moins de 5 joueurs ou Le joueur ayant droit à des lancer francs résultant de la rectification d'une erreur est sur le banc d'équipe après avoir été légalement remplacé.

Pour être bref, on peut faire un remplacement après tout coup de sifflet d'un arbitre, après le dernier lancer-franc accordé ou dans les deux dernières minutes pour l'équipe qui a encaissé.

QUI DOIT FAIRE LA DEMANDE DE REMPLACEMENT ?

Seul le remplaçant a le droit de demander le remplacement. Il doit se rendre lui-même (non pas l'entraîneur ou l'entraîneur adjoint) à la table de marque et demander clairement un remplacement en faisant correctement le geste conventionnel avec ses mains ou s'assoit sur le siège de remplaçant. Il doit être prêt à jouer immédiatement.

Une demande de remplacement peut être annulée seulement avant que le signal du marqueur ait retenti pour cette demande. Le remplaçant doit rester à l'extérieur des lignes délimitant le terrain jusqu'à ce que l'arbitre siffle, fasse le signal de remplacement et lui fasse signe de pénétrer sur le terrain de jeu. Le joueur qui a été remplacé peut se rendre directement à son banc d'équipe sans se présenter à l'arbitre ou au marqueur.

En bref, c'est le remplaçant lui-même qui fait la demande en se présentant au marqueur

EXISTE-T-IL UN TEMPS POUR REMPLACER UN JOUEUR ?

Les remplacements doivent être effectués aussi rapidement que possible. Un joueur qui a commis 5 fautes ou qui a été disqualifié doit être remplacé immédiatement, dans un délai maximum de 30 secondes. Si, selon le jugement de l'arbitre, la reprise du jeu est retardée un temps-mort doit être imputé à l'équipe fautive. Si l'équipe n'a plus de temps-mort disponible, une faute technique enregistrée " B " peut être infligée à l'entraîneur, pour avoir retardé le jeu.

En bref, Le temps maximum accordé pour un remplacement est de 30 secondes en cas de disqualification.

PENDANT UN TEMPS MORT, UNE ÉQUIPE PEUT-ELLE FAIRE UN REMPLACEMENT SANS INFORMER LES OFFICIELS DE LA TABLE ?

Si un remplacement est demandé pendant un temps-mort ou pendant un intervalle de jeu autre que l'intervalle de la mi-temps, le remplaçant doit se présenter au marqueur avant de pénétrer sur le terrain.

En bref, pendant un temps mort, le remplaçant doit se présenter au marqueur.

PEUT-ON FAIRE UN REMPLACEMENT PENDANT LA RÉPARATION D'UNE FAUTE ANTISPORTIVE OU DISQUALIFIANTE ?

Si le dernier ou unique lancer franc est réussi, le remplacement doit être effectué avant la remise en jeu dans le prolongement de la ligne médiane.

NOTRE SUGGESTION SUR LE REMPLACEMENT

EXISTE-T-IL UNE ZONE DE REMPLACEMENT ?

Malheureusement, le règlement n'indique pas une zone pour procéder au remplacement d'un joueur. Cette situation est très inconfortable lorsque, des joueurs qui deviennent remplaçants sortent du terrain côté opposé à la table de marque ou en ligne de fond. Nous proposons que le règlement soit plus formel en obligeant les joueurs remplacés à sortir du terrain dans la moitié du terrain de leur zone de banc d'équipe côté table de marque. Ceci aura pour avantage de rendre plus visible la procédure de remplacement.



DR ROLAND KOUAME

Les tendons sont des bandes de tissus qui rattachent les muscles aux os. Ils glissent vers l'avant et l'arrière lors des contractions musculaires et des flexions des articulations.

Les tendinites sont des inflammations des tendons. Ces inflammations peuvent être intenses au point de gêner les gestes de la vie quotidienne et surtout gêner ou même faire arrêter la pratique du sport. La tendinite la plus fréquente concerne l'épaule mais la main, le poignet, le coude, le genou et la cheville sont souvent concernées. Une identification des causes des tendinites ainsi que la description de leurs manifestations s'avèrent indispensables avant d'envisager leurs prises en charge.

CAUSES GENERALES DES TENDINITES

Le corps humain produit de façon permanente des déchets qui sont évacués via les flux du corps humains principalement le sang et les urines. L'effort physique, l'alimentation et l'oxydation organique participent activement à l'accumulation de ces résidus

LES TENDINITES DU SPORTIF

nocifs que drainent les liquides corporels. Si ce drainage est insuffisant, les dépôts qui se forment sur les tendons, se solidifient, cristallisent et provoquent à chaque mouvement d'articulation, de vives douleurs au niveau des tendons.

Par ailleurs, une perturbation de l'activité du foie peut aussi engendrer des tendinites car les cellules hépatiques dans ce cas, n'ont pas leur fonctionnement habituel et ne peuvent remplir leur rôle de détoxification. Les déchets non éliminés ainsi que le désordre métabolique qui se produit, vont avoir un impact sur les tendons. Ce dysfonctionnement hépatique peut trouver son origine dans une hépatite ou, pour certains sujets stressés, dans une somatisation sur leurs voies biliaires.

En dehors de ces aspects physiologiques justifiant la survenue d'une tendinite, il ne faut pas négliger l'existence des facteurs mécaniques.

En effet, lors de l'activité physique intense et régulière, le tendon est soumis à des contraintes importantes durant une période relativement longue, ce qui va dépasser sa capacité de résistance.

A cela peuvent être associés les éléments suivants :

Une hygiène bucco-dentaire insatisfaisante ou la présence d'un abcès dentaire négligé et persistant,





Une mauvaise posture lors de l'effort,
 Un matériel de sport inadapté ou neuf (chaussures),
 Un changement de terrain d'entraînement (sol dur / sol mou),
 Une modification hasardeuse et trop brusque de son matériel sportif,
 Une gestuelle incorrecte et répétitive,
 L'entraînement sous la pluie, dans le froid, dans la chaleur ;
 conditions où la température du tendon se trouve constamment modifiée de façon alternative,
 Des efforts physiques violents à froid ; nous n'insisterons jamais assez sur la nécessité d'un échauffement de qualité avant l'effort physique accru,
 Les impacts, les chocs accidentels sur les tendons ou même ceux provoqués par les activités physiques elles-mêmes. En l'occurrence le footing au cours duquel un impact est généré à chaque fois que le pied touche le sol lors de la foulée.
 Au plan mécanique, disons en définitive qu'une malformation légère, congénitale ou acquise, peut devenir un problème lors de la pratique sportive. En effet, les contraintes occasionnées par la grande répétition de certains gestes ainsi que l'intensité de l'effort deviennent des facteurs aggravants.

En outre, comme évoqué plus haut, l'alimentation est une autre source d'apparition des tendinites, à savoir les aliments que le sportif peut consommer insuffisamment ou en excès. La principale cause alimentaire des tendinites est la production d'acide urique par dégradation des substrats alimentaires.

En effet, l'acide urique résulte de la dégradation des purines par l'organisme. Ces purines sont présentes plus ou moins fortement dans les aliments à éviter ou à consommer avec modération tels que la tomate, l'avocat, les épinards, la pomme de terre, le chou, le chou-fleur, le concombre, le raisin, les fromages fermentés, la levure, le vin etc...

Soulignons que l'histamine ou une autre substance voisine telle que la tyramine favorisent également les tendinites.

TENDINITES AVEC POUR ORIGINES DES FOYERS BUCCO-DENTAIRES

Il arrive qu'une tendinite ait une origine infectieuse notamment un foyer infectieux bucco-dentaire. *«C'est une des raisons qui légitiment une consultation spécifique chez le chirurgien-dentiste pour les sportifs de haut niveau»* et *«Il en sera de même pour un sportif amateur dont la tendinite ne sera pas soulagée par les traitements»* précise le Docteur Jean-Michel SERRA (Médecin des équipes françaises d'athlétisme).

Nous dirons ainsi que les liens entre tendinite et abcès dentaire sont connus chez les sportifs de haut niveau. L'impact de l'état des dents sur les performances sportives est également connu chez les sportifs de haut niveau. Ceux-ci sont suivis par des chirurgiens dentistes spécialisés qui surveillent également leur occlusion dont l'équilibre ou non influence leurs performances de manière indiscutable.

L'occlusion est la façon dont les dents mordent les unes dans les autres selon une ligne régulière appelée *«la courbe de SPEE»*. La perturbation de cette courbe a des conséquences insoupçonnées sur l'état de bien-être global d'un sportif (référence faite au Syndrome Algo-Dysfonctionnel de l'Appareil Manducateur : SADAM).

En effet, les dents (ou plutôt l'absence de dents) peuvent agir sur l'ensemble du squelette, selon une sorte de réaction en chaîne. Le positionnement des dents les unes par rapport aux autres et les rapports qu'elles entretiennent entre elles, permettent d'obtenir un équilibre. En un mot, l'occlusion stabilise toute la sphère dento-maxillo-faciale par l'équilibre qu'elle impose aux structures osseuses et aux muscles.

Si une dent est extraite, toute la bouche se trouve déséquilibrée. Les muscles du visage vont devoir compenser cette absence de dent en se contractant de façon légèrement différente.

A leur tour, ces muscles faciaux vont entraîner des changements au niveau des autres muscles et donc par ricochet créer de petits déséquilibres au niveau des articulations, surtout au niveau de l'Articulation Temporo-Mandibulaire (ATM). Cela aura pour conséquence de provoquer des spasmes musculaires (sources de stress), voire des tendinites.

Face à cette situation, 'la solution consiste alors à remplacer la ou les dents manquantes".

Dans le même ordre d'idée, les troubles de l'occlusion peuvent avoir des répercussions qu'on n'imaginerait pas en premier lieu : cervicalgies, lombalgies et même migraines ou acouphènes ! On revient alors sur le SADAM qui est comme déjà évoqué, le Syndrome Algo Dysfonctionnel de l'Appareil Manducateur avec son corolaire de douleurs irradiantes. Il faut alors dans ce cas faire appel à la «*dentisterie neuromusculaire ou occlusodontie*».

MPTOMATOLOGIE DES TENDINITES

La tendinite, connue de nombreux sportifs, est une douleur vive ressentie lors de la palpation de la zone située en regard de l'insertion du muscle sur l'os. Elle va nécessiter parfois de longues semaines d'arrêt forcé de l'activité sportive.

En effet, le symptôme principal de la majorité des types de tendinites est la douleur. Certaines postures et certains mouvements peuvent induire ces douleurs vives. Parfois, la gaine du tendon se remplit de liquide et présente une inflammation mais elle peut aussi dans certains cas se dessécher et provoquer une friction évidente lors des mouvements. Dans les situations de complications, le tendon peut se déchirer et entraîner une douleur plus aiguë, une enflure et éventuellement un changement fonctionnel des muscles et des articulations concernées.

PRISE EN CHARGE ET PREVENTION

Le double objectif du traitement d'une tendinite, est de soulager la douleur et de réduire l'inflammation. Le traitement de la tendinite va nécessiter un repos du tendon en cause et donc l'arrêt de la sollicitation du muscle concerné. L'application du froid ou de compresses chaudes de façon alternée sur le lieu de l'inflammation permet de soulager le sportif, avec une prise d'anti-inflammatoire non stéroïdiens associée.

Des injections locales de corticoïdes soulagent les douleurs de façon transitoire en cas de tendinite chronique. La kinésithérapie peut également constituer une alternative assez intéressante avec une immobilisation par une attelle avant cette prise en charge rééducative. Par ailleurs, certaines techniques de physiothérapie comme les ultrasons ou les traitements interférentiels peuvent soulager les douleurs et les enflures.

Une chirurgie est rarement indiquée, mais elle est parfois nécessaire surtout pour l'épaule quand celle-ci présente une entorse grave ou lorsque les tendons sont déchirés.

Il est possible de prévenir les tendinites par plusieurs moyens : Prévenir les foyers infectieux bucco-dentaires en sollicitant régulièrement l'aide d'un chirurgien-dentiste pour un suivi des athlètes,

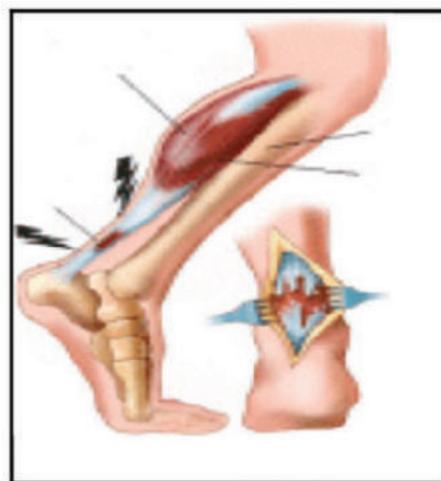
S'échauffer convenablement avant des sollicitations importantes des tendons,

Faire des étirements corrects avant et après l'effort physique, Eviter les activités sportives prolongées qui sollicitent intensément les muscles et les articulations et cela sans un temps de repos conséquent et un suivi médical approprié,

Veiller à une hydratation régulière des athlètes avant, pendant et après les matchs ou les séances d'entraînement.

Tant l'athlète que l'encadrement technique doivent comprendre qu'il est inutile de forcer sur un début d'inflammation des ten-

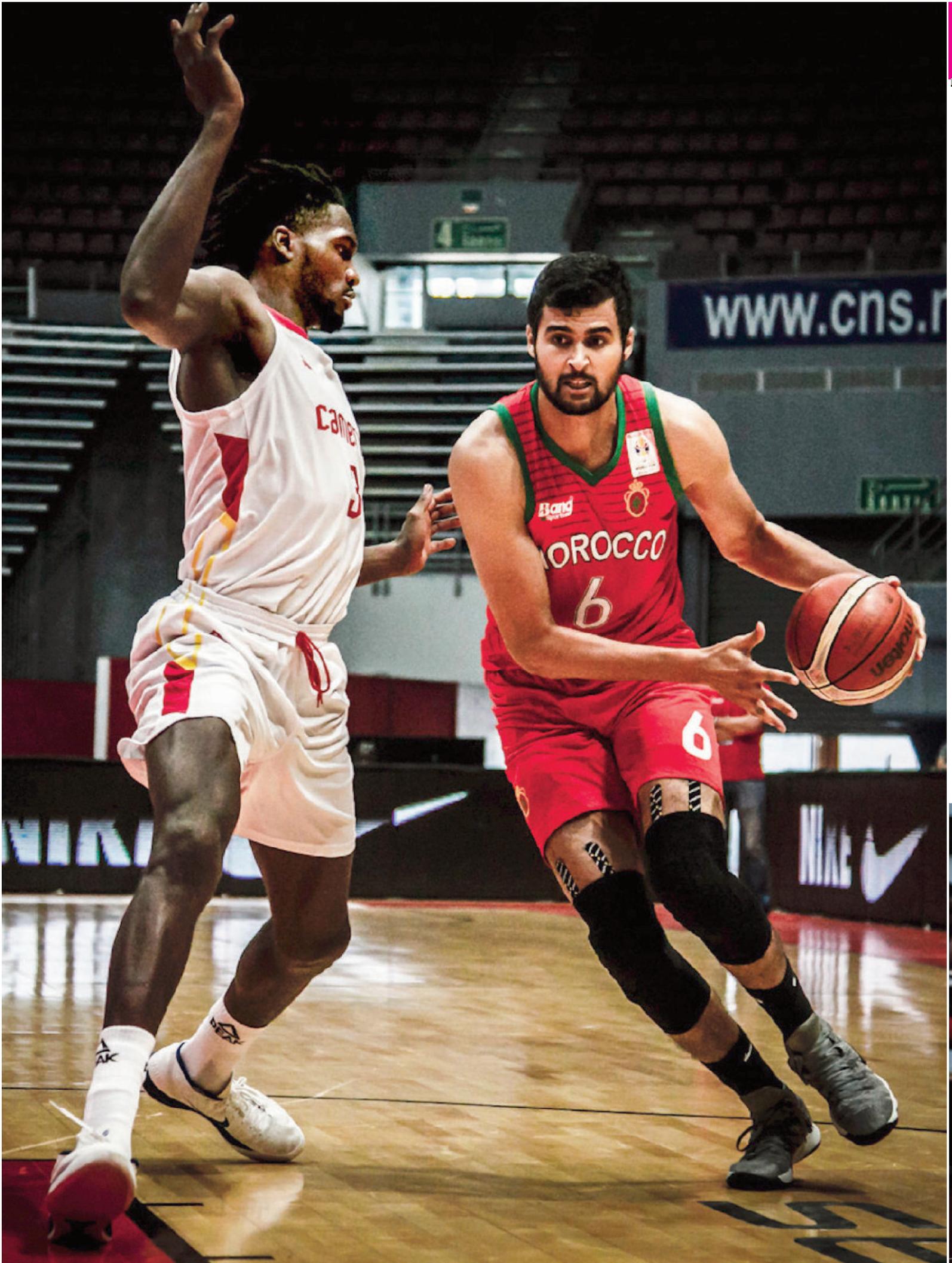
ons car le repos reste le meilleur moyen d'éradiquer une tendinite sur le long terme. L'essentiel par ailleurs doit consister en une identification de l'origine du mal afin de la supprimer en procédant par l'élimination des potentiels facteurs déclenchants. Nous pouvons citer le manque d'échauffement correct, la mauvaise hydratation, les chaussures inadaptées, les terrains de jeu défectueux, les efforts trop intenses avec l'absence d'un temps de récupération adéquat, sans oublier les éventuels foyers infectieux d'origine bucco-dentaires.



La tendinite au niveau du tendon d'Achille souvent fréquentes avec différents degrés de gravités



Attention ! un foyer dentaire infectieux peut irradier et entraîner des infections focales sur d'autres organes lointains



GOVERNANCE DES ORGANISATIONS SPORTIVES (1ÈRE PARTIE)



NOUREDDINE TABOUBI

QU'EST-CE QUE LA GOUVERNANCE ?

•«Parce que le sport est basé sur l'éthique et une compétition équitable, la gouvernance dans le sport doit répondre aux normes les plus strictes en matière de transparence, de démocratie et de responsabilité»

Jacques Rogge, ancien président du CIO.

•«La gouvernance est l'ensemble des systèmes et processus veillant à assurer la direction globale, l'efficacité, la supervision et la responsabilité d'une organisation» **The National Hub of Expertise in Governance (UK).**

À mesure que le sport devient de plus en plus dépendant des subventions gouvernementales ainsi que de parrainages d'entreprises privées et d'individus, les personnes responsables du fonctionnement du sport ont le devoir de veiller à ce qu'il soit géré de manière appropriée. Cela pose la question suivante : quelle est la personne responsable en dernier ressort au sein de l'organisation sportive ?

LE COMITÉ EXÉCUTIF (CE) ET LA GESTION (MANAGEMENT) DE L'ORGANISATION

Les organisations sportives sont dotées de statuts ou d'une constitution qui fixent leurs buts et objectifs, ainsi que la manière dont elles doivent exercer leur activité. Cela comprend l'élection

de certains membres, tels que le président et les membres du Comité exécutif, qui ont la responsabilité de veiller au bon déroulement de l'activité de l'organisation.

Les tâches quotidiennes d'une organisation sont réalisées par des bénévoles ou par un directeur général rémunéré. Ces personnes ont la responsabilité de la gestion de l'organisation, tandis que la responsabilité globale de sa gouvernance revient au Comité exécutif.

Devoirs du Comité exécutif (CE)

Concernant le comportement des membres du CE, ils doivent :

- être totalement informés et agir en toute bonne foi et dans les meilleurs intérêts de l'organisation ;
- agir équitablement ;
- se conformer à la loi et agir dans l'intérêt des parties prenantes;
- exercer un jugement objectif dans les affaires de l'organisation;
- consacrer suffisamment de temps ; et
- avoir accès à des informations exactes, pertinentes et dans les temps.

Le CE peut déléguer ses obligations en veillant à ce que l'organisation utilise des techniques de gestion modernes et qu'elle s'en serve pour comprendre et suivre les activités.

On peut les résumer de la manière suivante :

•**Valeurs, mission, buts et objectifs de l'organisation:** en collaboration avec le CE, vous devez régulièrement revoir les valeurs, la mission, les buts et objectifs de l'organisation. Ce qui compte c'est que ces éléments soient diffusés à l'ensemble de l'organisation et que chacun s'y conforme.





•**Développement d'une stratégie:** toutes les organisations efficaces disposent d'un plan stratégique clair. Le rôle du CE et des managers est de veiller conjointement au développement et à la mise en œuvre de ce plan. Dans la majorité des organisations, le plan stratégique sera mis au point par les managers, puis soumis au CE pour discussion. Si nécessaire, des amendements seront apportés avant qu'il ne soit approuvé. Les managers développeront ensuite des plans opérationnels, des budgets et des plans d'activités appropriés. Cependant, la tâche du CE ne s'arrête pas là. En effet, il doit surveiller l'avancée des plans opérationnels en utilisant des indicateurs de performance et s'assurer que les budgets fixés sont respectés.

•**Gestion et contrôle des risques:** le CE doit également assurer une surveillance rapprochée des risques encourus par l'organisation. Pour ce faire, il doit veiller à l'existence d'un processus de gestion des risques solide permettant d'anticiper tous les aléas possibles.

•**Structure de l'équipe de managers:** le CE a la responsabilité de veiller à ce que la structure de l'équipe de managers en place soit efficace et performante. Cela implique la nomination de personnes à des postes clés, qui sont rémunérées en conséquence et dont les performances sont supervisées.

•**Planification du renouvellement:** une politique doit également être en place en prévision du renouvellement, non seulement des cadres dirigeants clés mais aussi du CE lui-même.

•**Conformité:** le CE doit assurer la conformité de l'organisation dans tous les domaines qui l'exigent, tels que la conformité avec:

- ✓ Les lois locales et nationales ;
- ✓ La Charte olympique si l'organisation est un CNO, ou les statuts d'une Fédération Internationale ou continentale ou s'il s'agit d'une fédération nationale ;
- ✓ La propre constitution de l'organisation ;
- ✓ Les meilleures pratiques, telles que celles en rapport avec la conduite du CE et des managers, ou les conflits d'intérêts.

•**Intégrité des systèmes de comptabilité:** le CE doit veiller à l'intégrité du système de comptabilité de l'organisation et à l'établissement de rapports transparents réguliers sur l'état des comptes.

La vérification des comptes de l'organisation devra inclure un audit annuel et indépendant. Les recommandations faites par les auditeurs devront être prises en considération, le budget devra être contrôlé de manière stricte, les dépenses effectuées devront être rentables et des pratiques financières claires et transparentes devront être établies pour l'ensemble de l'organisation. Des rapports financiers à jour et clairement présentés devront être établis de manière régulière.

•**Contrôle et évaluation des performances:** le CE doit contrôler ses propres performances sur une base régulière (annuelle ou semestrielle), en passant en revue la manière dont il a géré l'activité sur une période donnée et en instaurant des normes pour les performances à venir.

CONTRIBUTION DE PATRICK BAUMANN À LA TRANSFORMATION DU BASKETBALL EN AFRIQUE



JULIO CHITUNDA

Le secrétaire général de la FIBA, Patrick Baumann, est décédé le 13 Octobre dernier à l'âge de 51 ans, victime d'une insuffisance cardiaque en Argentine. Cependant, son héritage durera encore de nombreuses années, en particulier sur le continent africain.

Un rapide coup d'œil dans les annales montre clairement à quel point Baumann rêvait obstinément de transformer le basketball en Afrique, un endroit où il devint un visiteur régulier.

Depuis sa participation à de grands tournois de basket - comme ce fut le cas lors de la FIBA AfroBasket 2007 à Luanda, capitale angolaise - et sa présence lors des éditions successives de Basketball Without Borders (BWB) ou le partage de son immense talent en gestion sportive au Congrès de la FIBA, Baumann était toujours là. Il a été témoin et a contribué au développement de la discipline sur le deuxième plus grand continent.

Tout au long de son mandat de 15 ans, en tant que Secrétaire général de la FIBA, Baumann a marqué le basketball à travers le monde, mais c'est en Afrique que sa détermination, son enthousiasme et sa conviction ont transformé le basketball pour de bon. Même en connaissant et en reconnaissant les difficultés et les défis auxquels le basketball est confronté sur le continent, Baumann a rappelé à plusieurs reprises la nécessité de rendre le basket accessible à tous.

Lorsqu'en 2014 la FIBA a annoncé la mise en place de son Nouveau Système de Compétition, qui est entré en vigueur en novembre 2017, l'Afrique est devenue l'un des plus grands gagnants.

Après tout, c'est ce modèle novateur - auquel Baumann a consacré une grande partie de son temps - qui a permis aux supporters locaux de suivre et de regarder leurs équipes nationales plus régulièrement.

- Le Nigeria, acteur majeur de la scène continentale africaine, n'avait jamais disputé de tournoi significatif devant ses supporters locaux jusqu'en février dernier, en accueillant la manche retour du groupe B des éliminatoires de la Coupe du Monde de basketball FIBA 2019 (WCQ).
- Avant d'accueillir la manche aller des éliminatoires de la Coupe du Monde dans le groupe C, les supporters angolais avaient vu leur équipe nationale jouer pour la dernière fois chez eux 10 ans plus tôt.
- Les fans du Mozambique ont eu la chance de voir leurs héros pour la première fois en plus de dix ans en février dernier lorsqu'ils ont joué en tant qu'hôtes des matches aller du groupe D.
- Sous le règne de Baumann, la Tunisie a accueilli la Coupe du Monde de Basketball Féminine des U19 FIBA 2005 - la première du genre en Afrique.
- L'Égypte a emboîté le pas en accueillant la Coupe du monde des U19 FIBA 2017.

Mais le changement le plus important de tous - et Baumann a été exalté et félicité pour ses efforts - est l'augmentation du nombre d'équipes africaines devant participer à la Coupe du Monde Basketball en Chine l'année prochaine. Le continent africain sera représenté, pour la première fois dans l'histoire de la compétition, par cinq pays plutôt que par les trois habituels.

Au décès de Baumann, les fédérations nationales, les officiels, les athlètes et des supporters ont pris d'assaut les médias sociaux pour rendre hommage à un homme qui croyait au développement des talents et à l'avenir du basketball africain jusqu'à ses derniers jours.

Merci Patrick.





QUESTIONS - REPONSES

VRAI OU FAUX

Les questions suivantes se basent sur le document, «Les Règles Officielles du Basket-ball FIBA: Interprétations officielles». Un téléchargement gratuit est fourni sur le site Web de FIBA (www.fiba.com). Pour des clarifications, explications ou exemples supplémentaires, veuillez consulter ce document.

QUESTIONS

1. Pendant un intervalle de jeu avec l'équipe A ayant droit à la prochaine possession alternée de lancer, une faute technique est commise par le Coach B. La période suivante commence avec l'administration d'une pénalité au Coach B pour faute technique. L'équipe A peut-elle continuer d'avoir droit au lancer dans la prochaine situation d'entre deux?
2. Pendant les deux dernières minutes du quatrième quart temps A4 commet une violation d'ingérence basket. Avant que le ballon ne soit mis à la disposition du joueur de l'équipe pour le lancer qui en résulte, le Coach A demande un temps mort. Le temps mort peut-il être accordé?
3. Une violation est commise pour retour illégal du ballon dans la zone arrière. Le lancer qui en résulte peut-il être exécuté à la ligne prolongée du centre, à l'opposé de la table de marque?
4. Après que le ballon ait été légalement tapoté sur le bond de celui-ci, le marqueur notifie à l'arbitre la présence dans l'équipe A qui ne figurait parmi les cinq joueurs entrants de son équipe. Ce joueur peut-il être remplacé à la première occasion et faire rentrer dans le match le joueur désigné comme joueur entrant?
5. Avec la balle dans l'arrière zone de l'équipe A et dix-huit secondes restantes sur la période de 24 secondes accordée à chaque équipe, le jeu est interrompu pour cause d'une blessure sur un official. A la reprise, peut-il être accordé à l'équipe A une nouvelle période de 24-secondes?
6. Tandis que la balle est en air sur de successifs derniers lancers francs des équipes A2, A4 et B4 commettent une double faute. Le jeu peut-il reprendre avec une possession de lancer entre deux?
7. Une violation de la règle de trios seconds est commise par A2, après laquelle une situation de bagarre impliquant des membres venant des bancs des deux équipes éclate. Le jeu peut-il reprendre avec un lancer de l'équipe B?
8. Un dernier lancer franc de l'équipe A2 ne touché pas le cerceau ou n'entre pas dans le panier. Le jeu peut-il reprendre avec un lancer de l'équipe B dans le prolongement de la ligne de lancer franc?
9. B3 commet une faute anti sportif contre A3 qui se blesse et doit être remplacé par un remplaçant de l'équipe A6. Tout joueur de l'équipe A qui était sur le terrain lors de la blessure d'A3 pourrait-il exécuter les lancers francs qui en résultent?
10. Sur un lancer de A4 à partir de la fin de la ligne dans sa zone avant, le ballon rebondit dans la zone arrière de l'équipe A sans toucher un joueur dans la zone avant et va hors de rebonds. Une violation a-t-elle été commise par l'équipe A pour avoir illégalement retourné le ballon dans la zone ou terrain arrière?



REPONSES

- | | | | |
|----|----------------------------------|-----|--------------|
| 1. | Oui (art.12) | 6. | Non (Art.35) |
| 2. | Oui (art.18) | 7. | Oui (Art.39) |
| 3. | Non (Art.30) | 8. | Oui (Art.43) |
| 4. | Non (Art.7, FIBA Interprétation) | 9. | Non (Art.43) |
| 5. | Oui (Art.50) | 10. | Non (Art.17) |



FIBA - BUREAU REGIONAL AFRIQUE

SIEGE - EGYPTE
 10 RUE 26 JUILLET - LE CAIRE (EGYPTE)
 TEL.: + (202) 239 10 292 / 239 60 896
 FAX.: + (202) 239 33 600
 EMAIL: OFFICE-CAIRE@FIBA.COM



www.fiba.basketball

SECRETARIAT GENERAL - COTE D'IVOIRE
 IMM. ALPHA 2000, 7ÈME ETAGE, 01 BP 4482 ABIDJAN 01
 TEL.: + (225) 20 21 14 10
 FAX.: + (225) 20 21 14 13
 EMAIL: INFO-AFRICA@FIBA.COM





CHAMPIONS